



Collecte 2015  
des Chantiers  
diocésains

*Chers diocésains,*

*Comme chaque année, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, et en accord avec Mgr Dominique Lebrun, je fais appel à votre don pour les Chantiers diocésains.*

*Je tiens aussi à vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre générosité qui a permis de nombreux travaux tant dans les paroisses qui ont été aidées dans leurs projets que dans le diocèse. Je citerai en particulier pour ce dernier :*

- La restructuration des locaux des services administratifs à l'archevêché.*
- L'aménagement du chœur de la cathédrale Notre-Dame avec le concours de la Conservation régionale des Monuments historiques.*
- La modernisation régulière des installations du Centre diocésain avec la création d'une nouvelle bibliothèque et d'un centre d'archives historiques.*
- La mise aux normes du Centre d'accueil diocésain des Essarts.*
- L'aménagement en cours d'une Résidence diocésaine à la suite de la fermeture de la Maison de retraite de Bonsecours.*
- L'aménagement de chambres pour des prêtres dépendants à la Maison de retraite du Sacré Cœur d'Ernemont.*

*Mes remerciements vont également aux économes diocésains, M. Jean-Marie Ballandonne, M. Hubert Charvet, et maintenant M. Régis Mabille qui les ont menés à bien avec l'aide des membres de la Commission immobilière.*

## **UN GRAND PROJET DIOCÉSAIN : FAIRE DE SAINTE-LUCIE UNE ÉGLISE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE AU GRAND-QUEVILLY**

Je vous ai déjà fait part de ce projet lors de mes appels en 2013 et en 2014.

Pour des impératifs de sécurité, deux églises de la paroisse Saint-Paul de Quevilly – Couronne ont été détruites, Charles-de-Foucauld et Sainte-Bernadette. L'église Sainte-Lucie et son centre paroissial sont eux aussi en mauvais état.

Plus qu'une réhabilitation technique et une mise aux normes, le projet a l'ambition d'être un signe du dynamisme ecclésial des communautés chrétiennes sur la rive sud de Rouen.

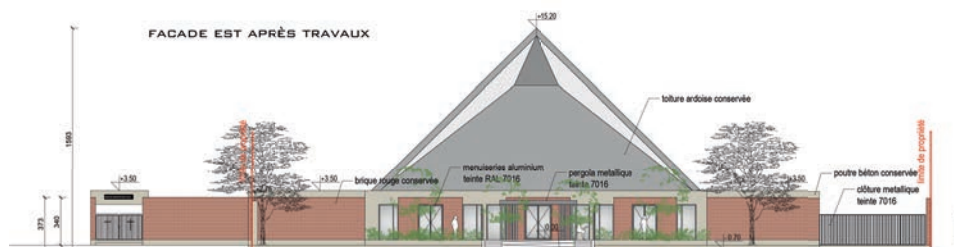


Depuis avril, la paroisse a mis en place plusieurs commissions de travail pour définir ses besoins afin d'assurer le service de l'Évangile dans ses différents quartiers : aménagement de l'église, vie pastorale, accueil des personnes, etc. Saisi de ces réflexions un cabinet d'architecte de Rouen travaille à établir le programme des travaux à entreprendre. Ils devraient débuter en 2017.

La plupart des paroisses disposent d'églises entretenues par les collectivités locales à qui j'exprime ma reconnaissance. La paroisse Saint-Paul de Quevilly – Couronne ne bénéficie pas de ce concours. Il est normal qu'elle puisse compter sur la solidarité diocésaine pour mener à bien ce chantier de réhabilitation et d'aménagement.

Depuis 2013 un tiers de la collecte annuelle des Chantiers diocésain et la somme recueillie par la vente du terrain de l'église Sainte-Bernadette sont mis en réserve pour le financement de ce projet. Mais nous avons aussi besoin de vos dons.

## UN NOUVEAU CHANTIER DIOCÉSAIN À L'ÉTUDE : L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-LA-SALLE À ROUEN



Le diocèse est propriétaire du Centre d'Action catholique, rue Saint-Julien, et de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle. Le centre et l'église nécessitent d'importants travaux de réhabilitation. Le diocèse n'a pas les moyens de rénover les deux. La décision a donc été prise de vendre le Centre d'Action catholique. Le produit de cette vente permettra de financer environ 30% de la réhabilitation de l'église, des salles et des logements attenants afin d'y accueillir les activités et les mouvements installés rue Saint-Julien.

## LES RÉALISATIONS 2014-2015

### CENTRE DIOCÉSAIN

(Route de Neufchâtel à Rouen)

- **La réfection des escaliers et des couloirs du Centre diocésain :**

Cette réparation avait pour objectif de sécuriser les escaliers et de redonner du confort aux utilisateurs. Chacun des deux escaliers a été remonté de 5 à 10 cm.

- **La remise à niveau complète des équipements sanitaires des chambres d'étudiants du Centre diocésain :**

Ces espaces étaient devenus insalubres. La remise à niveau a consisté à changer tous les carrelages, les robinetteries, les espaces de douche pour un plus grand confort d'utilisation des occupants.



- **Un lieu de stockage pour le matériel de l'Hospitalité Notre-Dame-de-Lourdes :**

Les équipes de l'Hospitalité diocésaine Notre-Dame-de-Lourdes travaillaient dans des conditions difficiles pour préparer le matériel nécessaire au confort des malades partant en pèlerinage à Lourdes. Un nouveau local plus adapté a pu leur être affecté dans l'enceinte de la Résidence diocésaine, 45 route de Neufchâtel.

## CENTRE D'ACCUEIL DIOCÉSAIN

(Les Essarts à Grand-Couronne)

La gestion de ce Centre d'accueil diocésain (Les Essarts) est confiée à la Communauté des Béatitudes.

### • Nouvelles salles de réunion :

Les groupes qui le fréquentent (enfants du catéchisme pour les retraites de première communion ou de profession de foi, groupes d'adultes pour des retraites ou des rencontres, paroisses pour des sorties ou des temps forts, etc.) demandaient la création de deux salles supplémentaires afin d'accroître la capacité d'accueil et la possibilité de salles à taille variable permettant le travail en petits groupes. Deux petites salles ont été ajoutées pour des rencontres individuelles (espaces de parole).



### • Rénovation de la chapelle et de la sacristie du Centre d'accueil diocésain :

Des travaux d'embellissement de la chapelle ont été réalisés. Ils mettent en valeur la fresque du chœur, dans une harmonie de couleur propice à la prière. Ont été par ailleurs créées les issues de secours et les rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, permettant ainsi l'accueil de grands groupes en toute sécurité.

## RÉSIDENCE DIOCÉSAIN

Son objectif est de proposer aux prêtres en ministère diocésain et aux prêtres retirés des logements indépendants mais rassemblés dans un lieu unique.

La première phase de travaux qui s'est terminée le 30 juin a permis l'aménagement :

- de 3 appartements (55, 70 et 85 m<sup>2</sup>),
- d'un parking de 50 places destiné aux usagers du Centre diocésain,
- de la création d'un accès direct entre la résidence et l'entrée arrière du Centre diocésain (porte et chemin piétonnier),
- d'un espace de conservation pour les archives de catholicité et le fonds ancien de la bibliothèque diocésaine.

La deuxième phase, la plus importante, dont l'achèvement est prévu le 30 juin 2016, verra la livraison de 4 autres appartements et de 9 studios (dont 2 studios pour accueillir des conférenciers et des personnes de passages) ainsi qu'un espace de vie commune et une chapelle.



*Création d'un accès direct entre la résidence et l'entrée arrière du Centre diocésain (porte et chemin piétonnier)*

## CIMETIÈRE DE BONSECOURS

Les 20 caveaux dont dispose le diocèse ont été rechapés et 12 nouvelles places ont été créées. Le nom des prêtres qui y sont inhumés est à nouveau lisible, permettant de pouvoir se recueillir sur leur tombe.

## UNE AIDE AUX PAROISSES

- **Réfection et mise aux normes de l'installation électrique du presbytère de la paroisse Sainte-Anne de Barentin – Seuil de Caux :**

L'installation électrique étant devenue obsolète et dangereuse, il était urgent d'aider la paroisse à entreprendre ces travaux.

- **Un nouveau centre paroissial pour la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Darnétal – Val d'Aubette :**



La paroisse a besoin d'un lieu de vie au centre de la commune et proche de l'église Saint-Ouen (quartier de Longpaon). Avec l'appui du diocèse il a été décidé de réhabiliter et d'agrandir le centre paroissial existant, rue de la Chaîne, pour y créer un lieu d'accueil ouvert sur la ville et y manifester une présence dynamique. Ce nouvel espace devrait être inauguré en juin 2016.

*A cet emplacement sera construit le nouveau centre paroissial de la paroisse.*

- **Campagne de mise aux normes pour la sécurité et l'accessibilité des bâtiments :**

La loi handicap du 11 février 2005 précise que les conditions d'accès des personnes handicapées dans les E.R.P (Etablissements Recevant du Public) doivent être les mêmes que celles des personnes valides, ou à défaut d'une qualité d'usage équivalente. Toutes les salles paroissiales et les églises doivent donc permettre une accessibilité totale et sans discrimination à toute personne atteinte d'un handicap.

Le diocèse fait réaliser 20 audits par un organisme spécialisé dans des lieux paroissiaux appartenant à l'Association diocésaine afin de définir un cahier des charges permettant leur mise en conformité.

L'ensemble des travaux à entreprendre s'élèvera à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Les communes, propriétaires des églises, portent la responsabilité de leur mise en conformité et seront donc également sollicitées.

*Chaque année l'entretien des immeubles est une charge importante pour le diocèse. Les chantiers diocésains manifestent dans la société le dynamisme de l'Eglise diocésaine.*

*Grâce à vous, nous pouvons relever ce défi mais il demeure une lourde charge dans le budget diocésain.*

*Aussi, soyez sincèrement remerciés de votre générosité.*

*Je vous prie de croire, chers diocésains, à l'assurance de ma prière à votre intention et de mon dévouement.*

*Jean-Charles Descubes  
Administrateur apostolique du diocèse de Rouen*